

Comité d'éthique et de déontologie du Monde

SYNTHESE D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2013

Le comité d'éthique est composé comme suit :

Un président, nommé par la Société des lecteurs du *Monde* ; deux représentants de la Société des rédacteurs du *Monde* ; un représentant de la Société des rédacteurs du Monde interactif ; un représentant des Sociétés de cadres et employés du *Monde* ; un représentant de la Société des lecteurs du *Monde* ; le président du directoire de la Société éditrice du Monde SA ; le directeur du *Monde* ; la directrice de la rédaction du *Monde* ; deux personnalités extérieures nommées par le conseil de surveillance du Groupe Le Monde.

A fin décembre 2013 les membres du comité sont : Florence Beaugé, Alain Beuve-Mery, Sébastien Carganico, Louis Dreyfus, Sylvie Kauffmann, Daniel Lebègue, Alexandre Léchenet, Jean Martin, Natalie Nougayrède, Laure Penchinat, Nathalie Sonnac.

Le comité est présidé par Daniel Lebègue.

Au cours de l'année 2013, le comité d'éthique et de déontologie s'est réuni à 3 reprises :

- le 20 février,
- le 1 juillet,
- le 19 novembre.

Ainsi que le prévoit les statuts de la Société Editrice du Monde, le comité a reçu Natalie Nougayrède le 20 février et a rendu, à l'issue de la rencontre, officiellement un avis favorable sur sa candidature au poste de directrice du journal.

A l'initiative du Comité, la directrice du journal, Natalie Nougayrède, et le directeur délégué de la rédaction, Vincent Giret, ont accepté de publier sur leur déclaration d'intérêts sur le site du Monde interactif qui sont jointes en annexe du présent document.

Le respect de la charte publicitaire a été à l'ordre du jour de plusieurs séances du comité notamment au regard d'une publicité « la Manif pour tous » diffusée dans le quotidien et qui a suscité un vif débat. Mais également suite à la mission confiée par la directrice du journal à Gérard Courtois de mettre en œuvre une consultation large au sein des équipes devant conduire à une actualisation de la charte s'appliquant au print comme au web.

Les réflexions du comité ont portées cette année encore sur les bonnes pratiques des voyages de presse. Un point a été soulevé concernant les principes de reprises des dépêches AFP à la demande de la Société des lecteurs du Monde et plus largement sur les conditions de vérification des informations issues d'agence de presse ou de sites internet reprises par le quotidien.

Le comité regrette que le conseil de surveillance n'ait pas nommé ainsi qu'il est prévu dans la charte d'éthique et de déontologie du groupe, un nouveau membre indépendant suite à la démission de Guy Carcassonne.

A l'issue de chacune des réunions du comité, le président s'est félicité de la qualité des échanges et de la volonté manifestée par tous les membres à participer de façon constructive au débat, en ayant à l'esprit le seul intérêt du quotidien, son indépendance et sa réputation.